Administration+: fiche pratique référent opérateur

Pour me connecter

J'entre mon adresse mail professionnelle sur https://aplus.beta.gouv.fr/login . Je reçois un message : il s'agit de mon lien de connexion **personnel et confidentiel** à la plateforme (valable 15 minutes).

À noter : quand je clique sur le lien d'une demande depuis ma boite mail, je dois si ce n'est pas encore fait m'identifier sur la plateforme par mesure de sécurité.

Pour le suivi de mes dossiers

Mes demandes peuvent avoir le statut :

Nouvelle : la demande vient d'être reçue
Consultée : j'ai déjà ouvert cette demande

Répondue : un des Référents a répondu à cette demande
Clôturée : la demande a été fermée et sera bientôt supprimée

Mes différentes options de réponse

- → demander des précisions sur la situation de l'usager à l'agent France Service
 - ◆ Si la demande n'est pas un blocage ou bien qu'une procédure déjà standardisée existe, je peux le signaler
 - ◆ Alternative : je peux aussi faire une réponse rapide à l'agent France Service à l'aide des messages prêts à envoyer
 - ◆ Attention à bien penser à informer l'agent France Service lorsque le blocage a été levé!
- → inviter d'autres organismes sur le dossier qui peuvent apporter des éclairages
- → transférer la demande à un autre organisme compétent
- → dialoguer avec les autres référents opérateurs invités sur la demande.
 - ◆ La discussion est privée et ne sera pas divulguée à l'agent France Service qui a fait la demande.
- → signaler que ce n'est pas un blocage inextricable en indiquant la procédure standard pour cette situation
- → et enfin, annoncer que le blocage a été levé
- → Je peux également inviter un expert de l'équipe de la plateforme en cas de problème de dialogue.

Une question sur l'utilisation d'Administration+? L'équipe technique : <u>contact@aplus.beta.gouv.fr</u> Ou bien votre contact local